



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### financement

Question écrite n° 121293

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant le financement des centres hospitalo-universitaire (CHU), la Cour des comptes suggère de standardiser au niveau national les critères permettant de valoriser les missions d'intérêt général (MIG) les plus importantes, dont le service d'aide médicale urgente (SAMU) et le service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121293

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2011, page 11521

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)